

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES RESIDENCES PARITO »

Siège Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON QUARTIER
SONGON-TE, LOT: 456, ILOT: 58, SECTION: AY, PARCELLE:
356, Lot 456, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES RESIDENCES PARITO »

Objet :

- RESIDENCE MEUBLEE,
- RESTAURATION,
- EVENEMENTIEL,
- LOCATION DE LA VEISELLE-CHAISES-BACHES,
- SERVICE TRAITEUR,
- PRESSING,
- LOCATION DE VEHICULE.,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON
QUARTIER SONGON-TE, LOT: 456, ILOT: 58, SECTION: AY,
PARCELLE: 356, Lot 456, Ilot 58

Dirigeant(s) Mlle BOKO BOADJOA ROSINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02208 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29021/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

